

LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ACCORDE PLUS DE 100 000 \$ EN AIDE FINANCIÈRE SUR SON TERRITOIRE

Clermont, le 25 juin 2019 – La MRC de Charlevoix-Est est fière de soutenir techniquement et financièrement le développement de cinq entreprises par l'entremise du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et du Fonds de développement des territoires (FDT) avec des aides financières totalisant plus de 100 000 \$.

Ces entreprises en phase d'expansion bénéficieront de l'aide de la MRC que ce soit pour l'achat ou la modernisation d'équipements. De ce fait, Safran Nordique se verra remettre un montant de 35 253,58 \$ du FRCN pour réaliser des investissements ayant pour but d'augmenter grandement sa capacité de production et d'accentuer l'efficacité de l'entreprise.

De son côté, l'École de la Cité-Danse recevra un montant de 2 205,78 \$ du FRCN qui lui permettra de moderniser son matériel afin de poursuivre sa croissance. Qui plus est, Chez Léon et Lily se verra accorder une aide financière du FRCN de 3 505,73 \$ pour les coûts de fabrication d'un produit régional distinctif qui servira à la mise en marché des produits de la biscuiterie.

De plus, l'Imprimerie de Charlevoix bénéficiera d'une somme de 9 090 \$, via le FRCN, pour l'acquisition d'un équipement plus écologique et à la fine pointe de la technologie.

La distillerie et brasserie Menaud recevra quant à elle, une subvention de 50 000 \$, provenant du FDT, pour l'acquisition d'un système de brassage et d'une encanneuse. L'équipement spécifique en question contribuera de façon considérable à la productivité de l'entreprise.

« L'aide financière accordée à ces entreprises leur permettra de poursuivre leur croissance. La diversification de l'économie charlevoisienne est au cœur de nos préoccupations et les fonds que nous octroyons aujourd'hui permettront à des entreprises de secteurs économiques variés d'offrir des produits et des services correspondant aux plus hauts standards du marché », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Sylvain Tremblay.

« Encourager et soutenir les entreprises régionales est une priorité pour notre gouvernement. Ces sommes permettront à ces entreprises de poursuivre leur développement et d'offrir des produits et services de qualité.

Je suis convaincue que leur succès aura un impact positif sur l'économie locale, en plus de les faire rayonner partout à travers notre belle région de la Capitale-Nationale », a ajouté la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault.

« Je félicite l'initiative et le leadership de ces entrepreneurs qui contribuent à la croissance économique d'ici et qui font de Charlevoix une région dynamique et attrayante. Nul doute que ce soutien financier leur permettra d'améliorer de façon significative leur offre de produits et de services, au grand bénéfice de toute la population locale », a conclu la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Émilie Foster.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2017 à 2022, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Le projet de la distillerie et brasserie Menaud a été financé dans le cadre d'une entente conclue entre la MRC de Charlevoix-Est et le Secrétariat à la Capitale-Nationale lui donnant accès au Fonds de développement des territoires (FDT). Ce fonds a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional.

Ces entrepreneurs ont bénéficié du soutien du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

En bref :

Entreprise	Montant octroyé	Fonds
École de la Cité-Danse	2 205,78 \$	FRCN
Chez Léon et Lily	3 505,73 \$	FRCN
Imprimerie de Charlevoix	9 090,00 \$	FRCN
Safran Nordique	35 253,58 \$	FRCN
Menaud	50 000,00 \$	FDT

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca

Baie-Sainte-Catherine • Clermont • La Malbaie • Notre-Dame-des-Monts
Saint-Aimé-des-Lacs • Saint-Irénée • Saint-Siméon • TNO

172, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1
Téléphone : 418 439.3947 • Télécopieur : 418 439.2502
www.mrccharlevoixest.ca